PRÉFET
DU FINISTÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

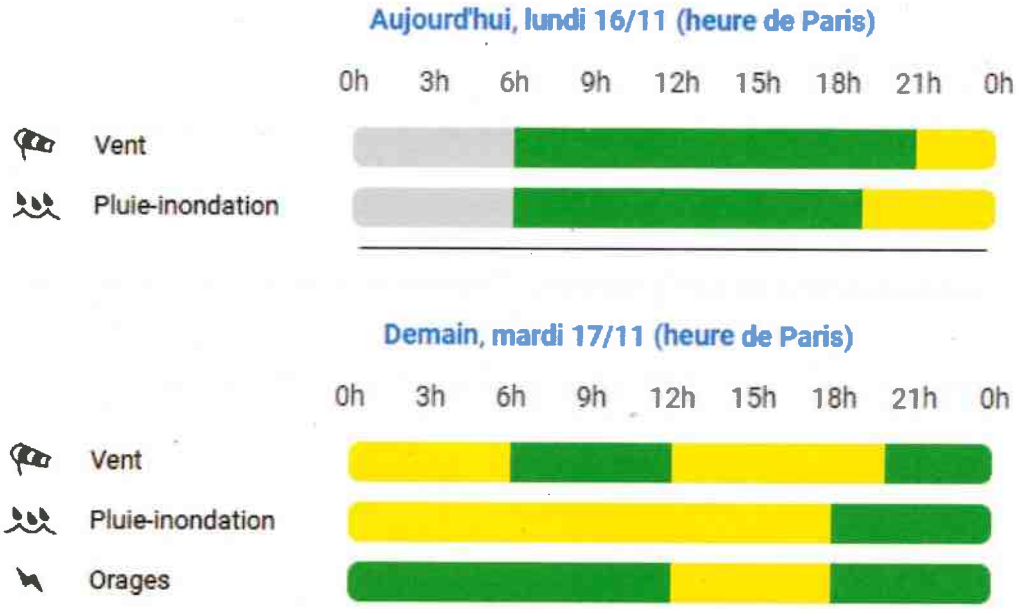
Cabinet
Direction des Sécurités
SIDPC

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

DE NIVEAU JAUNE POUR LES PHÉNOMÈNES PLUIE-INONDATION, VENT ET ORAGES

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- **METEO-France**



Soirée du 16 novembre :

Des averses soutenues arrivent cet après-midi. On attend jusqu'à 20 millimètres de cumul maximum de pluie pour la Cornouaille intérieure.

En fin de journée, un vent de Sud à Sud-Ouest s'établit, généralement assez fort. Les rafales peuvent atteindre 65 km/h, en fin de journée.

Nuit du 16 au 17 novembre :

La pluie se poursuit dans la nuit avec des averses possibles jusqu'en fin de nuit. Il est prévu un maximum de pluie de l'ordre de 30 millimètres sur les Monts d'Arrée.

Le vent reste assez fort, d'Ouest à Sud-Ouest, avec des rafales atteignant 75 km/h, en cours de nuit.

42, boulevard Dupleix
29320 QUIMPER Cedex
Tél : 02 90 77 20 00
www.finistere.gouv.fr

Journée du 17 novembre :

La journée du 17 alterne entre éclaircies et bonnes averses par endroits. Quelques coups de tonnerre sont attendus. En fin d'après-midi, l'instabilité s'estompe et les averses se raréfient.
Les plus forts cumuls de pluie attendus sont de 15 millimètres sur les Monts d'Arrée.
Le vent d'Ouest à Sud-Ouest est assez fort, avec des rafales jusqu'à 95 km/h, l'après-midi.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com
- ➔ Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr , http://www.finistere.fr/Inforoute29

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Quimper le 16 novembre 2026

Le préfet,
pour le préfet,
la cheffe du SIDPC

Sophie LE MAILLOT